



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité,
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Une assemblée extraordinaire est prévue le 4 juin 2025 à 18 h30,
au centre Primevère (2391 rue principale).

L'assemblée portera exclusivement sur les sujets suivants :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. CONFORMITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

RESSOURCE HUMAINE :

AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM À POSER TOUS LES ACTES NÉCESSAIRES AFIN DE
DONNER SUITE AUX ENGAGEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ AUX TERMES D'UNE TRANSACTION IMPLIQUANT
L'EMPLOYÉ NO 02-0020.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE

DONNÉ à Sainte-Élisabeth, ce 2 juin 2025.


Marie-France Brisson,
Directrice générale par intérim.

Certificat de publication

Je, soussigné, Louis Bérard, maire de la municipalité de Sainte-Élisabeth, certifie sous mon serment d'office avoir
publié l'avis public ci-haut le 2 juin 2025 entre 7h et 19 h, en affichant une copie sur le site Internet de la
municipalité ainsi que l'hôtel de ville conformément au règlement 502-2019.


Marie-France Brisson,
Directrice générale par intérim.
2-195 rue Principale, Sainte-Élisabeth, Qc, J0K 2J0

450 759-2875